**Jeudi, 18 février, 2021, 19h00 (via TEAM)**

**PRÉSENCES**

**Membres du Conseil d’établissement**

|  |  |
| --- | --- |
| Membres - parents  Myriame Belfort  Mélanie Cabot-Blondin  Israël Fortin  Sarah Halton  Jabiz Sharifian  Marie-Claude Vernier  Richard Zaour  David Kaiser | Membres - enseignants  Maryse Beaulieu-Salamino  Emmanuelle Bertrand  Vincent Houle  Marie-Chantal Lebel  Viviana Yevenes |
| Direction de l’école  Johanne Carmichael  Membres comités connexes - parents  Justine Ganseman (Fondation de l’école NDG)  Marilyne Thériault (comité des usagers du Service de garde)  Karina Raymond (comité des usagers du Service de garde) | Membre - Service de garde  Martin Perreault (Personnel) |

**Ouverture de l’assemblée** / **ACCEUIL DES MEMBRES & VÉRIFICATION DU QUORUM**

Le quorum est constaté.

1. **présidence et secrétariat d’assemblée**

Il est proposé par Myriame Belfort et appuyé par Sarah Halton que Myriame Belfort préside l’assemblée, qu’Israël Fortin en soit le vice-Président et Richard Zaour en soit le secrétaire.

1. **adoption de l’ordre du jour**

Myriame Belfort propose les modifications suivantes à l’ordre du jour :

* Inverser les points 6.1 et 6.2 ;
* Ajout du point 6.1.1 : Mesure des concentrations de gaz carbonique au bâtiment Annexe.

L’ordre du jour est adopté à l’unanimité avec les modifications proposées par Myriame Belfort.

1. **adoption et suivi du procès-verbal du 3 DÉCEMBRE 2020**

Les corrections au procès-verbal de la rencontre du 3 décembre 2020 suivantes sont proposées :

Jabiz Sharifian souligne qu’il avait été proposé, aux points 6.1.1 et 6.1.2, que des membres parents du CÉ collaborent avec les membres du personnel pour reformuler et bonifier le plan des mesures d’urgence et le plan de lutte à la violence et à l’intimidation. Richard Zaour (pour le plan d’urgence) et Myriame Belfort (pour le plan de lutte à la violence et à l’intimidation) communiqueront avec Johanne Carmichael pour fixer un rendez-vous téléphonique dans le but de discuter des modifications proposées.

Myriam Belfort souligne que le marquage au sol et les affiches pour la distanciation ont été implantées mais qu’elle n’a pas vu d’affiches du côté de la rue Botrel. Johanne Carmichael fera le suivi pour les affiches du côté de Botrel.

Marie Chantal Lebel souligne que les documents en lien avec les CÉ sont reçus tardivement et qu’il serait plus efficace de recevoir ces documents en avance afin de pouvoir prendre connaissance des documents, du procès-verbal et de l’ordre du jour. Mesdames Carmichael et Belfort s’engagent à faire suivre ceux-ci en avance.

L’adoption du procès-verbal de la rencontre du 3 décembre 2020, avec les modifications détaillées ci-haut, est proposé par Israël Fortin et appuyée par Sarah Halton.

1. **Points d’échange et d’information** 
   1. Mot des enseignants

Marie-Chantal Lebel remercie la Fondation de l’école NDG, les parents, la Direction et les collègues pour la semaine des enseignants qui a été soulignée de diverses façons malgré le contexte actuel difficile. Ces attentions ont été très appréciées par le personnel enseignant.

Myriame Belfort souligne le reportage de Radio-Canada qui traitait notamment des efforts des membres du personnel de l’école et de la Direction de l’établissement et remercie les employés pour ces efforts.

* 1. Fondation de l’école NDG

Justine Ganseman souligne que l’Infolettre No. 2 a été envoyée aux parents dans le but d’informer les lecteurs des initiatives de la Fondation de l’école NDG.

La fondation a été très impliquée dans le cadre de la semaine des enseignants et a profité de l’occasion également afin de souligner le travail de toute l’équipe école notamment les enseignants, le personnel du service de garde, le concierge, etc. Plusieurs surprises attendaient les employés tel qu’un lunch, des messages des élèves ou encore des certificats de reconnaissance (ex. « prof de l’année »).

La Fondation a reçu un total de plus de 18000$ en dons cette année, du jamais vu pour la Fondation qui a consacré une partie de cette somme à l’entraide, les paniers de Noel, les fournitures scolaires, etc. Les détails sont disponibles sur la page Facebook de la Fondation.

Justine Ganseman souligne également un don de la Mairie d’arrondissement (CDN-NDG) dont les fonds ont été utilisés pour acheter des patins et des casques pour sept enfants dans le besoin.

La fondation a également réservé une somme de 5500$ pour un projet informatique qui permettra l’acquisition de 10 tablettes qui feront partie d’un laboratoire mobile qui pourra servir à l’ensemble des élèves dans le but de s’initier à la programmation et la robotique.

Malheureusement, il ne sera pas possible de tenir les dîners Pizza en raison du contexte actuel et les défis logistiques qui y sont associés.

Finalement, la Fondation réfléchi actuellement quant à la possibilité d’offrir le service d’achat de fournitures scolaires pour les parents pour la prochaine rentrée scolaire.

* 1. Organisme de participation des parents (OPP)

Aucun représentant de l’OPP n’était présent.

* 1. COMITÉ DES USAGERS DU SERVICE DE GARDE

**Activités parascolaires**

Karina Raymond du Comité des usagers du service de garde explique que le Service de garde envisage un changement en ce qui concerne les activités parascolaires offerts aux élèves. Les membres du Service de garde ont analysé le prospectus de deux organismes et souhaitent confier l’organisation et la prestation de service à Parasco Équitable, une entreprise spécialisée dans ce domaine dont la prestation de service est plus adaptée à l’environnement de l’école NDG.

Parasco Équitable offre un service d’animateurs qualifiés, des activités variées, culturels, sportives, éducatives qui répondent aux demandes des parents. Il s’agit d’un service « clé en main » comprenant les inscriptions, les communications aux parents, les paiements, l’émission de reçus d’impôts, etc. Le service de garde n’est responsable que de fournir les locaux. Les cours seraient dispensés dans les deux bâtiments de l’école afin d’éviter les mouvements entre les lieux. De plus, les antécédents criminels des animateurs sont vérifiés par le SPVM.

Israël Fortin indique avoir consulté l’offre de service de Parasco Équitable et que les frais semblent plus élevés par rapport aux prix actuels. Il aimerait avoir un comparatif pour les prix et durées des activités afin de pouvoir comparer avec la situation actuelle. Cela permettrait de s’assurer que les activités demeurent accessibles pour les moins nantis. Karina Raymond s’engage à fournir un tableau à cet effet.

Dans un même ordre d’idées, David Kaiser demande quel est le plan de contingence dans l’éventualité ou des familles ne sont pas en mesure de payer les frais et demande ce qui est prévu pour aider ces familles.

Le Comité du service de garde indique qu’un sondage est prévu pour analyser les besoins des parents.

**Projet Hop Hop**

Le Comité des usagers du service de garde analyse la possibilité de recourir à une application Web accessible à partir d’un téléphone intelligent qui permettrait aux parents de réduire la période d’attente lorsqu’ils récupèrent leurs enfants au terme de la journée. Il s’agit d’un projet qui est toujours à l’étape préliminaire et qui permettrait également au service de garde de garder un suivi sur les sorties des enfants.

Johanne Carmichael souligne que le souhaite est que le projet n’engendre pas de frais supplémentaires aux parents. Johanne Carmichael indique que les frais généraux liés à l’utilisation de l’application sont déboursés par l’école. Certains frais spécifiques et optionnels seraient aux frais des parents. Par exemple, prévoir l’heure d’arrivée du parent et la demande conséquente qui serait formulée au personnel afin de préparer les effets de l’élève pour un départ rapide.

David Kaiser soulève des préoccupations face aux coûts récurrents qu’un tel projet pourrait engendrer notamment l’achat des appareils pour l’école, les applications et leurs mises à jour, etc.

Johanne Carmichael indique que le projet est toujours à un stade très préliminaire et que le Conseil sera avisé des développements.

* 1. COmité Vert

Aucun représentant du Comité Vert n’est présent mais Myriame Belfort indique que suivant une discussion avec Madame Tamanaha, il n’y a aucun nouvel élément à discuter.

* 1. COMITÉ DES PARENTS DE LA CSSDM

Myriame Belfort résume les principaux éléments de sa dernière rencontre tenue le 15 décembre 2020.

**Ventilation et qualité de l’air dans les écoles**

Il y a des préoccupations des parents quant à la ventilation des écoles du CSSDM. Un membre du département chargé de l’analyse de la qualité de l’air est venu présenter certains des aspects importants. Il existe essentiellement deux façons d’assurer une qualité de l’air ambiant dans les classes. La première est la ventilation mécanique alors que la seconde consiste à garder les fenêtres des locaux ouverts afin d’assurer une certaine ventilation.

**Présence de plomb dans l’eau**

En ce qui concerne la présence de plomb dans l’eau, des échantillonnages ont eu lieu dans les écoles et se poursuivent. Les écoles ou la situation était problématique ont été identifiées et des mesures correctives ont été déployées (signalisation, remplacement de robinet, installation de filtres, etc.)

Johanne Carmichael rappelle qu’à l’école NDG, seulement une ou deux fontaines avaient été jugées problématiques l’année dernière et elles ont depuis été réparées.

* 1. questions du public

Question 1)

Un parent indique avoir été avisé par sa fille de l’absence d’un professeur titulaire et non par l’école. Il demande pourquoi l’école ne communique pas avec les parents pour les aviser de ces changements.

Johanne Carmichael souligne que les parents sont généralement informés lorsqu’il est question d’une absence de longue durée. Pour les absences de courte durée, les parents ne sont pas avisés à chaque fois. Johanne Carmichael indique qu’elle a omis d’aviser les parents pour l’absence du professeur de musique mais qu’il ne s’agit que d’un oubli.

Question 2)

Pourquoi n’a-t-il pas plus d’activités parascolaires ?

Johanne Carmichael indique que la Directive reçue du Gouvernement et du CSSSM est à l’effet qu’il n’est pas possible d’avoir des activités parascolaires pour l’instant en raison du contexte actuel.

Question 3)

Devant l’école, environ à la hauteur de l’accès au Secrétariat, des tiges de métal d’environ un à deux pieds sortent d’une structure de béton et posent un risque pour la sécurité des élèves. Est-il possible de couper celles-ci ?

Joahnne Carmichael prend note et indique que la situation sera adressée. Elle demande aux parentx de e pas hésiter à l’avenir pour envoyer un courriel au secrétariat afin que ce genre de situation soit réglée rapidement.

1. **PROJET EDUCATIF**

Johanne Carmichael indique que cet élément n’a pas progressé depuis la dernière rencontre et qu’elle souhaite laisser les enseignants se concentrer sur le contexte actuel et ses défis. Il en sera question lorsque la situation sera revenue à une certaine normalité.

1. **Étude des dossiers**
   1. DOSSIERS OÙ il est question d’être informé
      1. MESURE DES CONCENTATION DE CO2

Des mesures de concentrations de dioxyde de carbone ont été effectuées à l’Annexe. L’objectif est de déterminer si les concentrations sont adéquates et si une ventilation supplémentaire doit être mise en place. Les mesures effectuées indiquent un respect des normes et aucun problème significatif n’a été soulevé.

Le même exercice sera effectué à la grande école avant la fin du mois de février 2021 mais aucune date n’a encore été confirmée.

* + 1. BUDGET

Les membres du Conseil ont préalablement reçu un document distribué par Johanne Carmichael qui traite du Budget.

Johanne Carmichael indique qu’un seul élément peut sembler préoccupant au Fond 1 soit un déficit de 152000$, Il s’agit d’une somme qui inclus le déficit du service de garde de l’année dernière de 147000$. Ce déficit est attribuable à la pandémie et toutes les écoles sont dans la même situation. Les écoles sont toujours en attente de directives du CSSDM et du gouvernement à cet effet.

En ce qui concerne le déficit actuel du service de garde qui est d’environ 200000$, il peut être attribuable à un décalage entre les dépenses encourues et les frais à recevoir. Johanne Carmichael indique que tous les services de garde son encore en déficit cette année. Les dépenses sont plus élevées qu’à l’habitude notamment en raison des bulles classes et des surveillants requis. De plus, la hausse de clientèle a un impact à la baisse sur les revenus du service de garde.

A ce jour, il n’y a aucune préoccupation selon Johanne Carmichael et les budgets sont respectés.

* + 1. GRILLE MATIÈRE

Johanne Carmichael indique que la grille matière est présentée pour information seulement question que les membres du CE puisse l’avoir en avance. Le rôle du CE est d’approuver la grille horaire. Il en sera question lors du prochain CÉ. Des consultations ont été effectuées avec les enseignements pour l’établissement de la grille scolaire. Il n’y a eu aucun changement depuis l’année dernière.

Jabiz Sharifian demande pourquoi il y a alternance entre les cours d’éducation physique et les cours de musique et pourquoi il n’y a pas de cours de géographie en classe d’accueil.

Johanne Carmichael souligne qu’il n’y a tout simplement pas assez de gymnases afin d’offrir deux heures à tous les groupes. Pour ce qui est des classes d’accueil, le professeur peut décider d’introduire la géographie dans le but d’enseigner le français mais que cela ne peut être exigé. Seul le cursus standard du programme est imposé le reste relève de la liberté professionnelle.

* + 1. TRAVAUX ET GRILLE HORAIRE 2021-2022

Johanne Carmichael avise les membres du Conseil qu’une réfection totale du bloc sanitaire du bâtiment de l’Annexe sera nécessaire en raison de la vétusté des lieux. Le chantier devrait débuter au cours du mois de juin 2021. La période de démolition est prévue à l’été 2021 mais les travaux devront se prolonger jusqu’en novembre 2021. Une installation temporaire a été prévue durant les travaux. Celle-ci sera installée dans la cour arrière du côté Nord-Est et sera accessible à partir des locaux de la maisonnette.

Un scénario similaire est prévu pour les toilettes de la grande école. Les travaux sont prévus pour le mois de janvier 2022 et ils viseront d’abord le bloc sanitaire de à l’Es du bâtiment En 2023, des travaux similaires visant le bloc sanitaire près du secrétariat seront entamés. Une installation temporaire a été prévue pour la totalité de la durée des travaux. Celle-ci sera installée dans la cour arrière sous les fenêtres du salon du personnel.

En raison des travaux et de la logistique reliée aux mouvements des élèves, à la capacité des installations temporaire, il sera nécessaire de conserver un horaire décalé (par cycle d’étude) comme c’est le cas actuellement. Une évaluation est en cours et les détails seront communiqués une fois que les décisions seront prises.

* + 1. PHOTOS SCOLAIRES

Johanne Carmichael demande si le fournisseur de service (La boîte blanche) convient toujours pour la prise de photo des élèves de l’école NDG.

Israël Fortin souligne qu’il a travaillé de très près avec l’équipe du fournisseur dans le cadre d’un projet de l’école NDG et que les employés de ce fournisseur ont été très collaboratifs, aidant et positifs.

Il est décidé à l’unanimité que les services de ce fournisseur seront retenus pour les prochaines photos scolaires.

* 1. DOSSIERS OÙ IL EST QUESTION DE TRAVAILLER
     1. CRITÈRES DE SÉLECTION DES MEMBRES DE LA DIRECTION DE L’ÉCOLE

Johanne Carmichael souligne qu’à chaque année, le Conseil d’établissement doit établir des critères de sélection pour les postes de Direction de l’école dans l’éventualité où un de ceux-ci quitterait son poste. Le comité de sélection chargé d’identifier le remplaçant consulterait alors les critères suggérés par le Conseil d’établissement. Évidemment, le Conseil discute et fixe ces critères en l’absence des membres de la Direction.

Myriame Belfort propose de reporter la discussion à la prochaine réunion du Conseil afin de permettre aux membres de faire quelques recherches à cet effet.

Israël Fortin approuve et se porte volontaire pour réunir les critères identifiés par les membres du personnel de l’école et afin de discuter de ce sujet avec les membres parents lors de la prochaine rencontre pré-CE.

* + 1. MESURES DÉDIÉES

Chaque année, le Ministère de l’éducation alloue à l’école NDG des sommes qui sont dédiées et protégées à des fins spécifiques. Ces sommes ne peuvent être utilisées à d’autres fins et le CÉ doit adopter une résolution à cette fin.

Le CÉ de l’école NDG confirme que le ministère de l’Éducation et de l’Enseignement supérieur a alloué à l’établissement, dans le cadre des mesures dédiées et protégées, un montant de 109 044,00$.

Le CÉ de l’école NDG confirme que le déploiement de ces mesures a été prévu dans le cadre du budget de l’établissement. Il s’agit des mesures dédiées et protégées suivantes 15012, 15027, 15029, 15031, 15055, 15103, 15104, 15186, 15200 et 15313.

Israël Fortin propose la résolution et Marie-Claude Vernier approuve la résolution.

La présidente Myriame Belfort et le secrétaire Richard Zaour signeront la résolution requise suivant la rencontre.

1. **Varia**

Johanne Carmichael souligne le travail exceptionnel du personnel enseignant afin d’améliorer les cibles des notes des élèves de l’école cette année.

1. **Levée de l’assemblée**

La levée de l’assemblé est proposée par Jabiz Sharifian à 21h07 et appuyée par Israël Fortin.